

"L'Euratom et les chances de l'Europe" dans La Revue nouvelle (15 mai 1956)

Légende: Le 15 mai 1956, le mensuel catholique belge La Revue nouvelle pointe les avantages et les difficultés de la mise en place d'une Communauté atomique européenne.

Source: La Revue nouvelle. 15.05.1956, n° 5. Bruxelles. "L'Euratom et les chances de l'Europe", auteur:Hayoul, Marcel , p. 505-512.

Copyright: (c) La Revue Nouvelle

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_euratom_et_les_chances_de_l_europe_dans_la_revue_nouvelle_15_mai_1956-fr-ecc89f4c-a8ac-4273-8179-2ee75e9fa43a.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



L'Euratom et les chances de l'Europe

On ne parlera pas de l'Euratom sans parler de la CED. Il faudra longtemps encore revenir à la CED ! Nous n'allons pas en refaire l'historique. Les livraisons de *La Revue* en ont été remplies et ses lecteurs n'ont pas oublié l'appui apporté par elle à cette tentative qui avorta le jour où le Parlement Français écarta purement et simplement le projet d'une autorité militaire et politique européenne qui déjà avait été voté par l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

S'il faut toujours reparler de la CED, c'est qu'en vérité cette tentative et cet échec commandent pour longtemps encore l'évolution des affaires de l'Europe. Le vrai problème a été touché à ce moment. Les données en ont été mal posées. Et nous ne sommes pas près de nous guérir de l'accident qui en fut la conséquence.

La crainte d'une agression soviétique, crainte qu'on avait peut-être exagérée à l'époque, a dominé les débuts de la période que l'on peut appeler l'époque de la CED. Avec le recul du temps et les révélations qui viennent de nous être faites concernant la manière dont feu Joseph Staline comprenait la politique internationale, on est en droit de penser que, si elle n'était pas matériellement justifiée dans tous ses aspects, cette crainte reposait pourtant sur des menaces réelles, fondées sur le tempérament du dictateur oriental. Cette crainte est la raison sans doute pour laquelle, au lieu de poser le problème européen en termes économiques et en termes politiques, on a commencé par le formuler en termes stratégiques et militaires. Mais ce n'est pas seulement la mise en commun de ces armées européennes qui a été repoussée par le Parlement français, c'est la chance de voir se former derrière les régiments communs une politique commune. Les « Européens » caressaient l'espoir — rien ne permet de dire d'ailleurs que ce n'eût pas été une illusion — que par la force des choses l'unification militaire aurait donné de l'autorité aux instances politiques qu'un commandement militaire suppose ce qui eût précipité l'intégration générale. Tout cela s'est effondré. Il ne reste de l'Europe intégrée que l'organisme supranational de Luxembourg. De ce contrôle des industries du charbon et de l'acier l'efficacité, aussi bien économique que politique, n'est plus contestée quels que soient les reproches qu'à juste titre on puisse formuler à l'endroit d'une lourde administration.

Mais l'échec de la CED n'est pas seulement l'effondrement d'une possibilité momentanée, c'est l'abandon d'une occasion exceptionnelle. Il est toujours difficile de dire quand on a saisi ou bien quand on a laissé échapper la bonne occasion. Mais dans le cas présent, il semble bien que l'on ne se trompe pas en pensant que l'Europe de 1950 faible et craintive, dans laquelle aucun des partenaires possibles ne pouvait se présenter en maître, dans laquelle aucun d'eux n'avait sur les autres une avance telle qu'il pût spéculer sur une politique égoïste, présentait un ensemble d'atouts qui ne se retrouveront pas. C'est à l'aurore qu'il faut faire des projets. Ceux que l'on forme à la soirée sont généralement dissipés par la nuit. L'échec de la CED n'a pas mis seulement un point final à une période. Il pèse sur les négociations qui suivront. Il fausse les problèmes nouveaux. Il a donné aux Français une fausse assurance, aux Allemands le goût de se replier sur eux-mêmes et de développer des forces que leur industriosité et leur dynamisme rendent sans concurrence en Europe continentale. Il a semé la zizanie parmi les rangs des partisans de l'Europe et poussé les petits pays à se méfier de toutes les initiatives des grands. Le neutralisme qui ne valait plus grand-chose politiquement en 1952 est redevenu une force politique avec laquelle il est nécessaire, à nouveau, de compter.

Il n'est plus question d'une armée européenne. Chacun des petits pays d'Occident (il faut ranger la France, l'Allemagne et l'Italie dans les petits pays de ce point de vue), recrée sa propre armée. Des industriels de chacun de ces pays déclarent solennellement qu'il faut sauvegarder la souveraineté nationale et, si on laissait faire certains d'entre eux, il y aurait une production d'armes à l'intérieur de chaque frontière. Jalousement, la France et l'Allemagne se déclarent très capables de faire les frais d'une industrie aéronautique. Et ceci n'est qu'un exemple de l'illogisme actuel.

Les armées européennes, si l'on peut appeler ainsi les quelques divisions mal équipées que nous nous efforçons les uns et les autres de mettre sur pied, sont rattachées à la coalition atlantique sous un commandement collégial à prédominance américaine.

Une nouvelle occasion semble s'être présentée de créer un organisme efficient et européen, voire même d'utiliser cette création pour mettre sur pied une nouvelle autorité supranationale ou pour étendre les pouvoirs et les attributions de celle qui a été créée et qui vit à Luxembourg. Il s'agit de l'utilisation pacifique (certains même disent militaire) de la plus prodigieuse découverte de l'ère moderne, la désintégration de l'atome.

Dans l'économie moderne l'approvisionnement en énergie est le facteur essentiel. De nombreux pays rencontrent déjà des difficultés dans cette matière en sorte que l'on peut penser que l'approvisionnement de l'Europe, en particulier, en combustibles traditionnels, ne suivra pas les exigences du progrès industriel. D'autre part, lorsqu'on compare le rendement par heure-travail des ouvriers aux États-Unis et en URSS avec le même rendement en Europe occidentale, on constate que le progrès est infiniment plus sensible à l'Est et à l'Ouest qu'il l'est chez nous. L'accentuation de l'écart peut aboutir à des conséquences politiques et industrielles mortelles. Or, il n'est plus discuté que les immenses capitaux qui sont nécessaires pour le développement des sources d'énergie nucléaire ne se trouveront point dans le cadre des petits pays de l'Europe Occidentale. Il est généralement admis aussi que nous manquons (les États-Unis aussi, mais à un degré moindre) des techniciens nécessaires. Le bon sens, la raison, la logique veulent donc que nous mettions en commun nos possibilités et nos efforts pour doter l'Europe Occidentale d'une énergie de provenance nucléaire, abondante et bon marché.

Dès à présent il existe pour étudier ces problèmes une agence atomique internationale qui dépend de l'ONU, un bureau spécial de l'Organisation européenne de coopération économique, une Organisation européenne pour la recherche atomique qui fonctionne à Genève avec la participation de douze pays dont le nôtre, et une Société européenne de l'énergie atomique qui groupe huit pays et dont le siège est à Londres. Mais dès qu'il s'agit de réaliser l'unification qui, dans le plan de l'esprit, apparaît comme simple et presque fatale, les difficultés commencent.

Il y a, en gros, deux plans pour la mise en commun de la production d'énergie atomique en Europe. L'un a seul droit au nom d' « Euratom ». L'autre est le plan de l'OECE. Dans le domaine technique les deux plans se ressemblent fort. Ils divergent fondamentalement dans les problèmes de l'approvisionnement de ces industries en minerais et en combustibles nucléaires et dans les moyens d'action et les institutions qui doivent organiser la production et l'exploitation de cette énergie.

On vous explique dans un autre article de ce numéro de la *Revue* ce que sont les deux plans. On se bornera à rappeler ici que le plan « Euratom » est surtout axé sur les six pays de la Communauté charbon-acier et qu'il vise à étendre les organismes à autorité supranationale créés pour cette institution. L'Organisation européenne de coopération économique tend au contraire à créer des associations, à éviter des monopoles d'achats et de ventes, à assurer l'approvisionnement de chaque pays par des accords bilatéraux avec les États-Unis, à ne pas créer de budgets communs. Au lieu de créer des institutions supranationales, l'OECE suggère que, lorsque le besoin se fera sentir d'organismes nouveaux pour mettre en œuvre des projets communs, ces organismes revêtent la forme d'établissements publics à caractère industriel (un exemple cité est celui de l'aéroport international franco-suisse, de Bâle-Mulhouse) ou la forme d'une société commerciale comme la récente Eurofima.

Dans une situation comme celle qui vient d'être sommairement exposée, on voit naître généralement des positions optimistes et des positions minimalistes. Les unes et les autres doivent être abordées avec prudence. Les unes comme les autres, en effet, ont souvent des justifications qui ne sont pas en relation directe avec le problème tel qu'il se pose. Ces situations, en effet, permettent à chacun des réactions qui sont commandées au moins autant par des considérations étrangères au problème lui-même que par les données qui sont essentielles. Dans le cas présent la situation politique intérieure, les pressions industrielles jouent dans chaque pays et on pourrait même dire sur chaque homme. C'est ainsi qu'on a vu M. Pineau et M. Guy Mollet prendre des positions lorsqu'ils étaient des parlementaires et renverser ces positions lorsqu'ils sont devenus des hommes de gouvernement. C'est ainsi, comme on vous le montre par ailleurs, que les industriels belges peuvent crier au dirigisme pour certaines suggestions que les industriels néerlandais trouvent constructives et libérales. On n'aura pas la cruauté d'aller jusqu'à relever les contradictions flagrantes qui fleurissent dans les propos atomiques des leaders de notre politique extérieure.

Devant les projets de l'Euratom ou de l'OECE on semble se diviser entre Européens convaincus et en partisans des souverainetés nationales. Cette division existe. On aurait tort, pourtant, d'en souligner les contours d'un trait trop prononcé. A l'opposition qui existe entre les maximalistes européens et les défenseurs de souverainetés nationales bien d'autres querelles se sont mêlées. Il faudrait plusieurs livraisons de *La Revue Nouvelle* pour en faire l'inventaire détaillé. Bornons-nous à constater constructivement que les plus fervents partisans de la supranationalité et de l'expansion des pouvoirs de la Haute Autorité luxembourgeoise ne peuvent pas se faire d'illusion sur les chances de réussite de leur système. Il est possible de créer une « Communauté européenne nucléaire » dans le cadre des six pays de la Schumanie. Il est vain d'espérer la création d'un organisme supranational dans le cadre du Conseil de l'Europe dont les seize participants ne s'associeront jamais avec une pareille intimité. Il suffit pour en être convaincu de se souvenir que la Grande-Bretagne fait — et c'est la valeur principale de cet organisme — partie du Conseil de l'Europe et qu'à aucun moment elle n'abdiquera, pour des raisons trop souvent expliquées, d'une part de cette souveraineté dont elle a grand besoin par ailleurs au sein du Commonwealth.

Parmi les minimalistes il y a des gens raisonnables portés à voir les réalités avant de laisser rêver leurs désirs, et des adversaires mal camouflés de tous les projets européens. Les uns et les autres se sont rabattus sur le projet d'association mis sur pied par l'Organisation européenne de coopération économique. Ceux d'entre eux qui ont le courage et la clairvoyance d'analyser exactement ce projet conviennent qu'il ne sera pas très efficient. La création d'organisations semi-industrielles ou de sociétés de régimes mixtes n'a jamais très bien réussi. Dans le cas de l'énergie nucléaire la rivalité sera grande entre les principaux pays intéressés et, si l'on devait essayer de mettre sur pied une production européenne de l'énergie nucléaire à la manière suggérée par l'OECE, il faudrait penser avec M. Spaak que dans dix ou quinze ans les premiers résultats pourront être enregistrés. Comme on l'a remarqué au début de cette chronique, l'écart entre la production horaire de l'ouvrier européen et celle de son camarade russe ou américain va en s'élargissant. Nous n'avons plus quinze ans devant nous pour redresser cette situation.

Le point de vue qui nous intéresse dans cette chronique est celui de savoir si l'Europe se trouvera bien de la réalisation d'un des projets d'intégration atomique ou si même ces projets ou l'un d'entre eux ne pourraient pas exercer une action déterminante sur l'avenir européen. Pour être réaliste, il faut bien constater que tout l'avenir politique de l'Europe doit être repensé sur des bases qui ne sont plus celles que l'on pouvait exploiter ou critiquer à l'époque de la CED. Aujourd'hui l'Europe est partagée en matière atomique comme dans les autres matières (et sous les réserves qui ont été formulées plus haut concernant certaines hypocrisies qui fleurissent dans les deux camps) entre les conceptions de la CECA et celles de l'OECE, entre l'abandon progressif des éléments de souveraineté nationale que les États européens sont incapables d'exploiter eux-mêmes à une autorité supranationale élue directement et les formules de coalition, de collaboration, d'association qui ont donné parfois de fort bons résultats par exemple dans le domaine de l'Union européenne des paiements.

Pratiquement, on l'a constaté déjà, dès que l'on met dans la lumière de ces deux perspectives le problème d'une production abondante d'énergie nucléaire en Europe, on constate que les deux hypothèses sont envisageables. La première, celle de développement des autorités supranationales ne l'est que dans le cadre des six pays déjà associés dans la CECA. La deuxième permettrait peut-être d'associer à la production européenne d'énergie atomique une partie des quinze pays groupés dans le Conseil de l'Europe et très probablement au premier chef, la Grande-Bretagne. Mais dans ce deuxième cas, on ne peut guère attendre des associés de l'énergie atomique européenne qu'une collaboration très superficielle.

Quel système faut-il choisir du point de vue de la production d'énergie nucléaire ? Les techniciens en discutent et ne semblent pas près de s'entendre. Notre angle de vue n'est pas celui-là, on l'a dit déjà, et nous avons à nous demander surtout dans quel sens l'intérêt européen pourrait tirer le meilleur parti des progrès d'une intégration nucléaire.

De tous les rêves européens d'hier il ne reste debout aujourd'hui que la Haute Autorité du charbon et de l'acier. Cette Haute Autorité fonctionne de façon satisfaisante. Il est dès lors évident que tout renforcement, toute extension de son pouvoir est favorable aux progrès européens tels que nous les entendons. La

production de l'énergie nucléaire serait donc très logiquement inscrite dans l'avenir de la Haute Autorité. Mais en aucune manière on ne peut dire qu'elle lui soit indispensable, ou que la création d'une association européenne pour la production de l'énergie nucléaire dans l'esprit de l'OECE lui serait fatale. En acceptant dans une certaine mesure la politique du « chien crevé au fil de l'eau » et en fermant les yeux sur le fait que le temps nous est chichement compté, on pourrait même dire que l'impuissance de la deuxième formule pourrait apporter indirectement une nouvelle autorité à la CECA. On peut dire aussi que le progrès de la seule institution supranationale qui existe peut très bien s'opérer dans d'autres domaines. L'intégration à l'Autorité de Luxembourg des transports, de l'électricité ou même de certaines attributions de la souveraineté nationale en matière de santé publique pourrait renforcer tout aussi utilement la CECA.

Il faut tenir compte pourtant que la Grande-Bretagne intéressée au premier chef aux progrès nucléaires de l'Europe, trouvera probablement beaucoup plus vite les formules qui lui permettront de s'associer à une Haute Autorité nantie d'attributions nucléaires qu'elle ne le » a trouvées pour se rapprocher — comme elle le fait sensiblement — de la Communauté du charbon et de l'acier.

Ainsi pouvons-nous conclure que l'expansion de la CECA vers l'eupérisation des activités nucléaires serait utile mais non indispensable à l'avenir européen. Mais le problème est plus vaste.

Les années ou les mois qui restent pour « faire » l'Europe, c'est-à-dire pour aboutir au marché commun et à l'unification politique sont, en effet, peu nombreux. On peut à peu près dire qu'en 1956 l'équilibre européen se trouve fondamentalement transformé par rapport à 1950. Aujourd'hui la France ayant abandonné (provisoirement disent certains) sa place dans la plupart des domaines européens, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale se trouvent à un point d'équilibre dont paradoxalement on ne parle guère. Que l'on compare leur superficie, leur population, leur production, leur productivité, leurs exportations, leurs importations, la République fédérale et la Grande-Bretagne sont étrangement ressemblantes. Par contre, en 1960 l'Allemagne sera très exactement, par rapport au reste de l'Europe, au point de développement où se trouvait l'Allemagne hitlérienne à la veille de l'explosion. Ce jour-là, il ne sera plus question de « faire » une Europe mais d'éviter que l'Europe s'appelle bientôt la grande Allemagne comme cela a failli deux fois déjà lui arriver au cours des cinquante dernières années.

Il faut donc agir sans retard.

Certains mouvements européens un peu désorientés par l'évolution rapide des événements et par la disparition des données sur lesquelles ils avaient bâti leurs programmes cherchent à appliquer au problème de l'intégration européenne les principes traditionnels qui veulent que la démocratie naît par le bas. Ces mouvements rêvent de convaincre les Européens qu'il n'existe qu'un seul peuple européen et que ce peuple doit par une véritable « révolution » se donner une « constituante ». On résume ainsi sommairement et injustement des positions qui sont moins simplistes que cette phrase semblerait l'indiquer. Il n'y a à ce système qu'un vice c'est qu'il n'existe pas de peuple européen et que la conscience populaire européenne est une création artificielle. Ce n'est pas un reproche qu'on lui fait. La conscience nationale anglaise, française, allemande ou italienne a été artificielle pendant pas mal de temps.

Ce qui empêchera que la révolution européenne se fasse de cette manière c'est la piperie des mots. Dès à présent il existe une intégration européenne. C'est celle des puissances capitalistes, des cartels, des holdings, des groupements économiques. Dans la plupart des industries il existe, par-delà les frontières européennes, des accords dont l'efficacité économique est certaine et constructive mais dont l'influence politique est souvent désastreuse. Lorsque les structures politiques s'affaiblissent, les structures économiques sont tentées d'en abuser.

Nous en avons le spectacle sous les yeux dans chacun de nos pays et dans l'Europe elle-même.

Cette Europe des cartels est de plus en plus forte et il lui est possible de fausser l'un après l'autre tous les mots et tous les slogans de ralliement des mouvements européens. Les prochaines années verront très probablement une suite de chutes, de désillusions et de déceptions parmi les partisans les plus désintéressés et les plus nobles de l'intégration politique au fur et à mesure que se poursuivra en dehors des voies

démocratiques une intégration économique orientée vers l'exploitation des restes de la richesse européenne et non vers le bonheur des Européens.

Autour de l'Euratom et des projets de l'OECE il faut être aveugle pour ne pas sentir que rôdent des loups dont on vient de parler. En sorte qu'aucun des problèmes n'est simple, ni clair dans le domaine que nous avons envisagé et qu'il faudra toujours pour se faire une opinion à leur sujet tenter d'écarter du débat les préoccupations de politique intérieure, les calculs cartellistes et les manœuvres intéressées.

Tel que nous avons essayé de le réduire, dans ses données essentielles, le problème apparaît structuré d'une façon compréhensible à tout le monde. Hélas, des structures ainsi dégagées n'apparaît pas une solution qui s'impose en condamnant toutes les autres.

Tout au plus pouvons-nous conclure qu'on mettrait le plus de chance de son côté en matière atomique en s'adressant à la Haute Autorité de Luxembourg. Mais la politique a des raisons que la raison ...

Marcel Hayoul